

10 Faits divers & Justice

Agression mortelle au couteau à Bitam

Un joueur poignarde un adversaire au cours d'un match de football

SCOM

Libreville/Gabon

Au moment où nous mettions sous presse, hier, la direction des Enquêtes de la brigade de gendarmerie de Bitam annonçait la mort de la victime, Patrick Ebang Obame, mercredi dernier, au Centre hospitalier régional (CHRO) d'Oyem. Alors que le lendemain de son admission dans cette structure hospitalière, le personnel faisait état d'un pronostic vital plutôt rassurant. Retour sur ce drame.

UNE rencontre de football, disputée le dimanche 3 septembre dernier, au quartier Mva'afan, dans la commune de Bitam, s'est achevée dans le sang. Et pour cause. Patrick Ebang

Obame, sociétaire d'une des deux équipes aux prises, a été attaqué au couteau par un adversaire surchauffé, Crépin Metogo-Metogo, qui l'a gravement blessé à la tête. Une agression qui vient de se muer en homicide, le joueur interné au Centre hospitalier régional (CHRO) d'Oyem ayant finalement rendu l'âme, il y a deux jours.

Il est environ 18 heures ce jour du 3 septembre. Alors que la partie tire progressivement à sa fin, Patrick Ebang Obame et Crépin Metogo-Metogo, deux adversaires résidant dans le même quartier où se déroule le match, s'expliquent, au cours d'une chaude discussion. Extrêmement remonté, Crépin Metogo-Metogo décide d'en venir aux mains avec son adversaire.



Le centre médical de Bitam, où le blessé a reçu les premiers soins.

Aussi, s'empare-t-il d'un couteau, puis donne des coups à son antagoniste à hauteur de la tête. La victime s'effondre aussitôt et commence à perdre énormément de sang. Les secours, mobilisés quelque temps après, conduisent d'abord le blessé au centre médical de Bitam. Mais son cas étant jugé assez cri-

tique, le médecin-chef ordonne l'évacuation du patient vers le Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO). Le pronostic vital de Pa-

trick Ebang Obame, admis en soins intensifs par la suite, n'est pas engagé, d'autant que les praticiens parviennent à stopper l'hémorragie cérébrale. Sauf que, contre toute attente, le jeune homme va passer de vie à trépas, le mercredi 6 septembre. Soit trois jours seulement après avoir été interné. Appréhendé dans un premier temps par les agents de la brigade de gendarmerie de Bitam, l'agresseur présumé a été déféré devant le procureur d'Oyem, qui l'a placé en détention préventive, le lundi 4 septembre dernier. Sauf que le décès de la victime vient changer le sort de Crépin Metogo-Metogo. En effet, les enquêteurs vont très probablement devoir requalifier les faits d'agression en homicide.

Escroquerie et usurpation de titre

L'enseignant se faisait passer pour un OPJ

COE

Libreville/Gabon

Jaurès Ignanga Ignanga, enseignant gabonais d'une trentaine d'années, a été interpellé, en début de semaine, par la brigade Sud de gendarmerie du camp Roux. Il lui est reproché des faits d'escroquerie et d'usurpation de titre.

Selon le rapport d'enquête, Ignanga Ignanga, pour rouler les gens dans la farine, se faisait passer, tantôt, pour un Officier de police judiciaire (OPJ) en poste à la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI), tantôt pour un lieutenant de la gendarmerie.

C'est ainsi que pour vendre un terrain, il se présente au client comme

étant un OPJ en poste à la Direction générale des recherches (DGR) de la gendarmerie nationale. Le montant de la parcelle est fixé à 700 000 francs. Après avoir perçu une première tranche de 415 000 francs, il fond dans la nature sans laisser d'adresse. Pour la vente du même terrain, il perçoit une somme de 915 000 francs des mains d'une autre victime, à qui il se présente sous l'identité de Jaurès Mouketou, officier de police en poste à la DGDI. Mais l'acquéreur, en se rendant sur le terrain pour y effectuer des travaux, a la désagréable surprise de tomber sur un individu qui se dit propriétaire de la même parcelle depuis 2012. Et pour confirmer ses dires, il présente au nouveau venu les docu-



Jaurès Ignanga Ignanga médite sur son sort à la DGR.

ments y afférents. Ce dernier, dans son souci de tirer au clair cette affaire, tente de joindre au téléphone Jaurès Mouketou. En vain.

LE SUSPECT RECONNAÎT LES FAITS. Se croyant désormais intouchable, Jaurès Ignanga Ignanga poursuit ses basses besognes. Cette fois-ci, il rassure un père de famille qu'en tant qu'officier, il a la possibilité de recruter son enfant à la gendarmerie. Pour ce service, il encaisse 340 000 francs et disparaît. Quelque temps après, il joint le père de famille au téléphone pour lui dire que le dossier de son enfant n'est pas bon parce que ce dernier avait déjà fait la prison. Mais il ne rembourse pas l'argent perçu.

Il adopte la même stratégie avec une autre personne pour le recrutement de son enfant à la police. Et, naturellement, le service n'est pas gratuit. Là aussi, il empoche une enveloppe consistante. Mais le père de famille, trouvant l'attente longue, contacte son interlocuteur. Celui-ci le rassure en lui disant que le dossier est en examen, etc.

N'en pouvant plus d'attendre, la victime finit par saisir le camp Roux, qui ouvre une enquête. Ignanga Ignanga est finalement interpellé et conduit à la brigade. Lors de l'interrogatoire, il reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Il devrait être prochainement déféré devant le parquet de Libreville.

Braquage à Moanda

Un couple attaqué par deux délinquants au carrefour Gabon Telecom

SCOM

Libreville/Gabon

Andrej Ndoumba Manoumba, Gabonais de 25 ans, séjourne actuellement à la prison centrale de Franceville. Objet de son incarcération: une agression sur les personnes de H. C. N. et sa compagne, N. N. B., dans la nuit du jeudi 31 août au vendredi 1er septembre dernier. Son complice notoire connu sous le pseudonyme de Son, est activement recherché par les agents du commissariat de police de Moanda, localité où a été commis le délit.

Une source proche de la direction des enquêtes de l'unité des Forces de police nationale (FPN) en charge du dossier raconte: il est environ 3 heures du matin. H. C. N. et sa compagne rentrent d'une veillée mortuaire. Parvenu à la hauteur du carrefour Gabon Telecom, le couple tombe dans un guet-apens tendu par deux individus embusqués dans la pénombre. Les deux voyous présumés ne sont autres que Andrej Ndoumba Manoumba et son acolyte, qui plaquent aussitôt les deux personnes au sol.

Plusieurs objets de valeur, dont un téléphone portable, ont été volés. Les deux délinquants ont fait usage des restes de bouteilles cassées, fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ). Mais les brigands réussissent seulement à soutirer le téléphone portable à la femme. Car, le compagnon de cette dernière parvient à garder par devers lui le sac renfermant certainement les effets les plus importants. **COURSE-POURSUITE.** Alertés par le remue-ménage provoqué par cette attaque, quelques riverains sortent et viennent à la rescousse du couple.



Andrej Ndoumba Manoumba attend son jugement à la maison d'arrêt de Yene.

Au terme d'une course-poursuite, les malfrats sont neutralisés dans les dédales d'Onkoula. Mais le nommé Son a la baraka. En effet, il profite d'un moment d'inattention, pour prendre les jambes à son coup. Le fugitif réussira tout de même à emporter avec lui le téléphone portable dérobé au couple. Peu de temps après, Andrej Ndoumba Manoumba est conduit auprès des agents du commissariat de police de Moanda. Ces derniers, au terme de la procédure, l'ont présenté au procureur de Franceville, le lundi 4 septembre dernier, qui l'a inculpé pour vol qualifié.

Andrej Ndoumba Manoumba attend son jugement à la maison d'arrêt de Yene.